

AGIR ET COMMUNIQUER EFFICACEMENT EN TANT QUE DELEGUE DES PERSONNES

 0,5 jour (3 heures)
 8 personnes
maximum

 Toute l'année, en fonction
des demandes

 Devis personnalisé

Objectif

A l'issue de la formation, le participant est capable d'agir et de communiquer en tant que Délégué des personnes.

Programme

Rappel du cadre d'intervention

- L'élection et le mandat du délégué des personnes
- Les missions, le rôle dans les situations d'ordre individuel, dans l'instance mixte et au CVS
- Les moyens du délégué des personnes

Communiquer efficacement en tant que représentant au sein de l'ESAT

Mises en situation et partage d'expériences autour des situations suivantes :

- Expliquer ses missions aux travailleurs de l'ESAT,
- Entendre, comprendre les demandes, reformuler,
- Réorienter vers l'interlocuteur ou l'instance concernée par la demande,
- Préparer ses interventions,
- Prendre la parole, argumenter,
- Expliquer et suivre les actions menées.

Méthodes mobilisées

Méthode active favorisant la participation :

Activités pédagogiques collectives, utilisant des supports visuels variés et échanges guidés en groupe sur les pratiques (diaporama, vidéos, jeux de rôles).

=> Construction d'un livret de formation complété à partir des échanges et des apports du groupe et de l'intervenant.

Ce livret est ensuite remis aux participants ainsi qu'à l'équipe de la ou des structures concernées.

Modalités d'évaluation

- Une évaluation adaptée à la composition du groupe (tour de table, questionnaires, ...) est réalisée en fin de formation. Une attestation de formation est remise aux participants.
- Une enquête de satisfaction est réalisée auprès des bénéficiaires. Un bilan et une enquête de satisfaction sont réalisés avec la ou les structures concernées à l'issue de la formation

Modalités d'accès

- Etre Délégué des personnes
- Comprendre et s'exprimer à l'oral
- Accessible au public en situation de handicap : les aménagements (techniques, pédagogiques...) sont étudiés avec les structures en amont de la formation.

Adaptations pédagogiques

Les contenus et supports sont adaptés au groupe constitué, sur la base du programme décrit. Pour cela, un échange a lieu en amont avec la ou les structures afin de définir les modalités les plus adaptées.

Un positionnement préalable peut également être proposé.



Intervenant du service de formation continue de l'ESRP/ESPO, formé à l'accompagnement des publics en situation de handicap



Nos formations sont dispensées au sein de votre structure ou sur le site du Marand à Saint-Amant-Tallende (salles équipées du matériel pédagogique nécessaire)

Contact

Domaine du Marand
Service Formation Continue
siret 319 618 369 00023
N° déclaration 83 63 00 667 63
63450 Saint Amant Tallende
04.73.39.40.40
anne.denet@cappa-association.fr
www.formation.cappa-association.fr



Association
Cappa



**ESRP/ESPO
du
Marand**
Accompagner la différence